



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°2015-113**

**\* \* \***

**Objet :**

**Budget 2015 : décision modificative**

Délibération affichée le :

**L'an deux mille quinze et le quinze décembre à dix-huit heures trente**, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François SOTO, Maire.

**Etaient présents :**

MM. SOTO Jean-François – SERVEL Olivier – CHRISTOL Marcel – SOREL Joëlle – LABEUR Martine (arrivée à 19h50) – BLANES Michel – COLOMBIER François – LEROY Annie — SANCHEZ Marie-Hélène – BIESSE Frédérique – VAILHE Bruno –LONGIN Thierry — DEBEAUCHE Christine –DURAND Véronique - CABOCHE Chrystelle – PANTALEONE Alexandra – NADAL Olivier – ADELAERE Sylvain – MATEO Amélie (départ à 20h00) – GOMEZ René – CONTRERAS Sylvie

**Pouvoirs :** LABEUR Martine à SERVEL Olivier - DEHAIL Francine à SOREL Joëlle - FALZON Serge à BLANES Michel - BONNET Jean-louis à SOTO Jean-François - POURTIER Jean Luc à COLOMBIER François – MATEO Amélie à SANCHEZ Marie-Hélène - LECOMTE Olivier à GOMEZ René – SUQUET Maguelonne à CONTRERAS Sylvie

**Absents :** MM. EDMOND-MARIETTE Gérard - DEJEAN Anne Marie

Convocation du 7 décembre 2015

Mme SANCHEZ Marie-Hélène est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur Marcel CHRISTOL, adjoint au Maire délégué aux finances, informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient d'adopter une décision modificative dans le cadre du budget 2015 de la commune.

Monsieur l'adjoint délégué invite le Conseil à délibérer.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **26 voix POUR – 1 ABSTENTION**

- **ADOPTE** une décision modificative dans le cadre du budget 2015 de la commune en section de Fonctionnement et d'Investissement.

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.